

TRANSACTION : Villa, appartement, local commercial

Valeur de l'immeuble à usage d'habitation ou professionnel	HONORAIRES TTC (TVA taux en vigueur à 20 %)	
	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF*
De 1 € à 101 000 €	5 000 €	5 000 €
A partir de 101 001 €	6 %	5 %
TERRAIN (par lot)	5 000 €	5 000 €
NEUF : appartement ou villa	Prix fixés par le promoteur	

* Plusieurs prestations comprises :

Visite virtuelle, valorisation et préparation à la vente (home-staging), vidéo

Les tranches ne se cumulent pas. Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

LOCATION : Villa, appartement, local commercial

PRESTATIONS	LOCATAIRE / BAILLEUR Plafonnement loi ALUR du 24 mars 2014 – Décret n° 2014-890 du 1 ^{er} août 2014
A : Visite, Constitution du dossier, rédaction du bail (1)	- Zone tendue : 10 €/ m ² - Autres zones : 8 €/ m ²
B : Etablissement état des lieux (1)	3 €/ m ²
Frais d'entremise et de négociation	OFFERT

(1) Si le montant des honoraires des lignes "A" et "B" dépasse 1 mois de loyer hors charges, le locataire et le bailleur seront facturés chacun : 1 mois de loyer hors charges TTC (y compris l'état des lieux)

Offert pour les propriétaires à partir de 6 lots.

GESTION : Villa, appartement, local commercial

8,40 % TTC de tous les encaissements.

En option : assurance loyers impayés avec détérioration immobilière inclus : 2.75 % TTC du montant du loyer et des charges.

PRESTATIONS HORS MANDAT DE VENTE

Désignations	Tarifs TTC	A la charge du
Estimation d'un bien sans prise de mandat	120 €	Demandeur
Estimation d'un bien avec prise de mandat	OFFERTE	
Rédaction du bail/renouvellement du bail	100 €	Propriétaire et Locataire